

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 AVRIL 2018**

Délibération
n° 2018.04.041.B

Pôle artistique
Epiphyte : demande
de subvention auprès
du département de la
Charente

LE VINGT SIX AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 avril 2018**

Secrétaire de séance : Yannick PERONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Excusé(s) :

Michel BUISSON, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 AVRIL 2018

**DELIBERATION
N° 2018.04.041.B**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

PÔLE ARTISTIQUE EPIPHYTE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

L'Épiphyte est un lieu culturel de rencontres des publics avec les arts et les artistes. Il déploie ses propositions sur deux axes complémentaires : les pratiques artistiques amateurs (ateliers, stages dans différentes disciplines) pour enfants et adultes et la pratique culturelle, tous deux fédérés par une thématique annuelle commune.

Les ateliers de pratiques artistiques s'articulent autour de projets où chacun développe son sens artistique et ses connaissances tant théoriques que techniques. Alliées à l'apport d'événements culturels de l'Épiphyte, ce sont des amateurs éclairés et de plus en plus autonomes qui se façonnent tout au long de leur parcours.

Sensible à l'accès à la culture et à l'impact que peut avoir la création artistique en termes de citoyenneté, GrandAngoulême souhaite que ce projet d'offre culturelle de proximité en milieu rural draine tout le territoire et touche de nouveaux publics.

Pour cela, un programme d'interventions hors les murs est conçu, relais des politiques culturelles de l'État en matière d'éducation artistique et culturelle notamment. L'Épiphyte travaille donc en partenariat avec les écoles, le relais d'assistantes maternelles, l'accueil de loisirs, la maison de retraite et propose aussi des ateliers de pratiques artistiques dans les villages.

L'Épiphyte participe ainsi à la vie culturelle locale et favorise la découverte des pratiques artistiques contemporaines, moteur d'un vivre ensemble créatif et dynamique. La majeure partie des projets menés dans ces ateliers de pratiques amateurs sont restitués lors de l'événement artistique et festif « Epiphyte... hurra ! » qui a lieu fin juin. Cela donne lieu à des expositions, des concerts et des spectacles.

Cette année, en plus d'investir l'Épiphyte, le bourg de Dirac se verra doté d'installations *in situ* réalisées dans le cadre des ateliers de pratiques artistiques et un concert du groupe vocal de l'Épiphyte se tiendra en son église romane.

Afin de favoriser le développement de cette action, une subvention de fonctionnement de 1 500 € est sollicitée auprès du département de la Charente pour l'événement « Epiphyte hurra ! ».

Je vous propose donc :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à solliciter auprès du département de la Charente une subvention de fonctionnement de 1 500 € dans le cadre de l'événement « Epiphyte hurra ! » pour l'année 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :
27 avril 2018**

**Affiché le :
27 avril 2018**